

LPO Infos

PAYS DE LA LOIRE

Chouette chevêche © Matthieu VASLIN

Page d'information de la coordination régionale LPO Pays de la Loire

COORDINATION REGIONALE LPO PAYS DE LOIRE

Le 20 septembre dernier, alors que la migration battait son plein et que les oiseaux se rassemblaient par milliers, les délégations LPO de Loire-Atlantique, de Maine-et-Loire, de Sarthe et de Vendée ainsi que Mayenne Nature Environnement ont officialisé leur regroupement en donnant un statut associatif à leur Coordination Régionale fondée le 14 mai 2004.

Pourquoi créer une instance supplémentaire ?

La Coordination Régionale LPO Pays de la Loire compte aujourd'hui plus de 4050 membres et une trentaine de salariés, via les cinq structures qui la composent, soit une force régionale tout à fait représentative. Elle se devait donc d'officialiser son fonctionnement auprès des services de l'Etat et des collectivités.

La Région Pays de la Loire est bien évidemment la première concernée dans le cadre de notre collaboration ; élaboration d'une stratégie régionale pour la biodiversité et notre mission sur la faune.

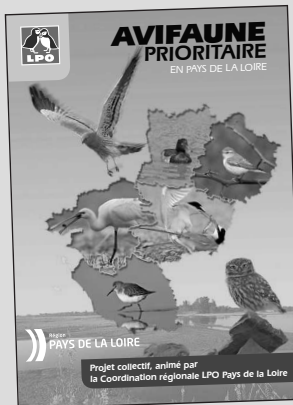
La Coordination va s'employer, dans les mois qui viennent, à renforcer son action régionale par :

- la structuration et la mutualisation des compétences de ses associations,
- l'initiation de programmes régionaux,
- la mutualisation de la communication (médiaplanning, communiqués de presse, publications ;
- l'organisation d'évènements à l'échelle de la région (Festival Art et Nature, rencontres des refuges, Conseil National LPO...),
- la représentation auprès de multiples partenaires et l'ébauche de partenariats techniques ou financiers.

Pour y parvenir, elle s'appuiera sur les compétences existantes dans ses associations et envisagera la création d'un poste de coordonnateur régional en cours d'année.

Gilles MOURGAUD

L'AVIFAUNE PRIORITAIRE EN PAYS DE LA LOIRE



Dans le cadre de sa convention « Chef de file faune » avec le Conseil régional des Pays de la Loire, la Coordination Régionale LPO Pays de la Loire a eu pour mission d'effectuer un état des lieux de l'avifaune régionale. Ce projet a débuté en 2007 sous la coordination d'Emmanuel Séchet et s'est concrétisé cette année par la sortie du rapport « Avifaune prioritaire en Pays de la Loire ».

Fruit de deux années de travail, l'identification des espèces prioritaires s'est basée sur une méthodologie rigoureuse qui a permis d'analyser les données collectées ces 25 dernières années. L'analyse s'est faite à partir des critères de menace aux niveaux régional et européen mais également, à partir de la responsabilité de la région dans la conservation des espèces évaluées. Ce dernier critère consiste à estimer l'importance de la population régionale de l'espèce par rapport à sa population sur l'ensemble de son aire biogéographique.

Ainsi, 65 espèces sont identifiées comme prioritaires pour la conservation en Pays de la Loire. Elles peuvent l'être en période de nidification et/ou d'hivernage et/ou de migration et ont été classées selon deux niveaux de priorité : très élevé et élevé. Par exemple, cinq espèces ont un niveau de priorité très élevé en période de nidification : le Butor étoilé, la Spatule blanche, le Busard cendré, la Chevêche d'Athéna et la Sterne naine.

Toutes les espèces prioritaires ont bénéficié d'une monographie qui fait le point sur les effectifs départementaux et leur tendance d'évolution, qui expose les menaces régionales et propose des mesures favorables à la conservation de l'espèce. Ces monographies ont été rédigées par une trentaine de rédacteurs volontaires, de chaque département, qui ont pu s'appuyer sur les données locales et sur le réseau ornithologique départemental.

Nous tenons à saluer et à remercier l'ensemble de la communauté ornithologique qui s'est investie dans ce projet ainsi que tous les observateurs qui, jour après jour, permettent d'améliorer les connaissances sur l'avifaune locale. Un tel état des lieux n'aurait pu voir le jour sans l'implication de tous.

Ce rapport constitue une première référence pour l'ornithologie régionale. Il synthétise de nombreuses données mais bien plus qu'une synthèse, il apporte des réponses aux menaces pesant sur ces espèces et doit permettre aux services publics ainsi qu'aux collectivités de mettre en place des actions de conservation.

Pour le moment, il n'y a pas de publication prévue mais le rapport est disponible en téléchargement sur les sites Internet des délégations départementales de la Coordination ou par simple demande à l'adresse suivante : benoit.marchadour@lpo-anjou.org Un exemplaire papier est consultable dans les locaux des délégations.

Benoît MARCHADOUR



Coordination Régionale LPO Pays de la Loire
Regroupement d'associations Loi 1901 agréées au titre de la loi du 10 juillet 1976 relative à la Protection de la nature,
Associant les délégations LPO Anjou, Loire-Atlantique, Sarthe, Vendée et Mayenne Nature Environnement.

